

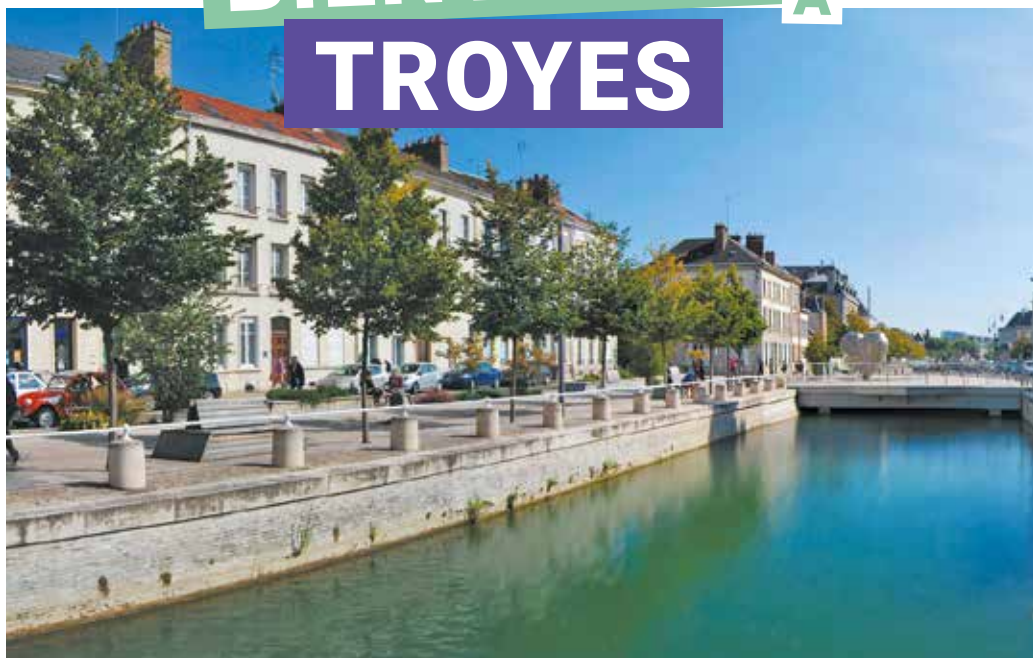


À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Troyes, votre nouveau lieu de
vie.

BIENVENUE À TROYES





L'ARRIVÉE À TROYES /

♦ Un accueil dans chaque établissement et une Maison des Étudiants

Les établissements d'enseignement supérieur de Troyes assurent chacun un accueil personnalisé et des prestations spécifiques pour leurs étudiants internationaux.

Renseignez-vous auprès de votre établissement avant de partir.

Il existe cependant une Maison des Étudiants, gérée par l'antenne du CROUS de Reims et animée par le service Vie Étudiante de Troyes Champagne Métropole.

Dans un espace convivial, en plein centre ville, au cœur du campus des Comtes de Champagne, vous trouverez des informations sur de nombreux services et sur la vie quotidienne (logement, jobs étudiants, santé, sport, loisirs).

Le CROUS de Reims (antenne de Troyes) est l'un des guichets présents sur place.

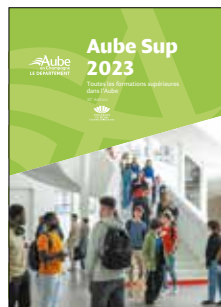
Adresse : Campus des Comtes de Champagne, 6 rue de la Petite Courtine, 10000 Troyes.

Accès : bus ligne 1 direction Pont Sainte-Marie, arrêt Hennequin.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Contact : 03 25 81 78 10 / 03 25 40 06 24
ou antenne-troyes@crous-reims.fr

Pour en savoir plus :



- consultez le site **Étudier à Troyes**, le portail de l'enseignement supérieur : <http://etudieratroyes.fr/>

♦ Les parrains

Dans certains établissements de Troyes, vous pouvez être accompagné par un parrain.

Renseignez-vous auprès du Service des Relations Internationales ou du Service de la Vie Étudiante de votre établissement.

♦ L'accueil dans l'établissement

Pour tout ce qui concerne l'accueil dans votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur :**

<https://www.campusfrance.org> > Étudiants
> Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

À l'Université de Technologie de Troyes, c'est le Pôle international qui gère les étudiants internationaux.

Adresse : Université de Technologie de Troyes, 12 rue Marie Curie, 10000 Troyes.

Contact : 03 25 71 76 00 ou ri@utt.fr

Site (en anglais) : <https://www.utt.fr> > étudiant > international

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.





LE LOGEMENT À TROYES /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

- Le CRIJ, Centre Régional d'Information Jeunesse, de Champagne-Ardenne (Info Jeunes Grand Est) donne de nombreux conseils pour se loger dans la région : <https://info-jeunes-grandest.fr/>

- L'**Office public Troyes Habitat**, rattaché à Troyes Champagne Métropole, propose sur son site des logements à louer pour les étudiants : <https://www.troyes-habitat.com> > vous êtes étudiant

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

- **L'Auberge de Jeunesse de Troyes-Rosières**, en pleine nature (à 5 km du centre-ville), Adresse : Chemin Sainte Scholastique, 10430 Rosières.
Contact : 03 25 82 00 65.
Site : <https://www.hifrance.org>

- **Autres types de résidences** : consultez le moteur de recherche de l'Office de Tourisme de Troyes qui recense tous les modes d'hébergement : <https://www.tourisme-troyes.com> > dormir/manger > se loger

♦ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **de Troyes, une antenne locale du CROUS de Reims.**
Adresse : Maison des Étudiants, 6 rue de la Petite Courtine, 10000 Troyes.
Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30.
Contact : 03 25 40 06 24 ou antenne-troyes@crous-reims.fr
Sites d'information :
 - du CROUS de Reims : <http://www.crous-reims.fr/>
 - de la Maison des Étudiants de Troyes : <https://www.ville-troyes.fr> > à tout âge > enseignement supérieur > la maison des étudiants
- **Les plateformes de logements privés**
 - www.studapart.com, une plateforme de logements privés à laquelle adhère un établissement de Troyes.

D'autres résidences privées, en consultant par exemple les sites :

- <https://www.adele.org/>
- <https://www.location-etudiant.fr/>
- <https://www.immojeune.com/>
- <https://housinganywhere.com/fr/>

- Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment **le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

- **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

- **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

♦ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr



LES DÉPLACEMENTS À TROYES



Pour arriver à Troyes, le plus simple est de prendre le train à Paris (90 minutes de trajet) à la Gare de l'Est : <https://www.oui.sncf/>
De la gare de Troyes, prenez le bus : les lignes 1, 4, 5, 6 et la Navette étudiante nocturne partent de la gare.



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau TCAT (bus) qui propose des abonnements étudiants : <http://www.tcat.fr/>
Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux de la Région Grand Est (cartes de réduction possibles) : <https://www.ter.sncf.com/grand-est>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez les sites collaboratifs, par exemple :

- site local : <https://www.covoiturage.grand-troyes.fr/>
- site national : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, **louez un vélo à la Halle aux Vélos** (service municipal) : <https://www.halleauxvelos.fr/>

♦ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits :
32 30 ou www.caf.fr

♦ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

Le portail étudiant de Troyes Champagne Métropole fait le point des aides possibles dans la ville : <http://etudieratroyes.fr/> > vivre sa vie d'étudiant > vie pratique > l'accueil des étudiants handicapés

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

♦ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

♦ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Troyes.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Technologie de Troyes qui dispose d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) qui est une antenne du service de l'Université de Reims.

Adresse : SUMPPS Maison des Étudiants, 6 rue de la Petite Courtine, 10000 Troyes.

Accueil : du lundi au jeudi, de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h.

Contact : 03 25 80 80 50.

Pour les autres établissements, se renseigner sur place.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

• **Le site Etudier à Troyes** fait un tour d'horizon complet des solutions pour trouver un job à Troyes : <http://etudieratroyes.fr> > Trouver un stage/job étudiant

• **Le site Jobaviz du CROUS** permet de trouver un job compatible avec les études : <http://www.jobaviz.fr/>





LES SORTIES À TROYES /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement.

Le site **Étudier à Troyes** recense toutes les activités sportives accessibles aux étudiants :

<http://etudieratroyes.fr> > vivre sa vie d'étudiant

> Loisirs > se détendre

La Ville de Troyes a créé un site spécifique pour trouver votre pratique sportive :

<http://www.sports-troyes.fr/>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante).

- rendez-vous à la **Maison des Étudiants** de Troyes où la plupart des associations étudiantes sont présentes.

- écoutez la **Radio Campus 3**, la radio de la Fédération des Étudiants Troyens qui relie l'ensemble des associations étudiantes du territoire : <http://radiocampus3.canalblog.com/>

- consultez les sites nationaux :

www.animafac.net ou www.letudiant.fr

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Troyes propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, cinémas, concerts, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<https://www.ville-troyes.fr/>

• **À la Maison des Étudiants de Troyes**, vous pouvez aussi bénéficier de nombreuses animations culturelles, comme les Soirées cinéma étudiant organisées tout au long de l'année :

<https://www.facebook.com/etudier.a.Troyes/>

• **Pour se distraire ou se cultiver, à Troyes, vous trouverez :**

- 1 grand cinéma, avec une dizaine de salles (tarifs étudiants, cartes de fidélité).

- 8 grands musées (tarifs réduits pour les étudiants), dont le musée Saint-Loup et son Muséum d'histoire

naturelle, avec un parcours interactif sur la biodiversité.

- 9 salles de spectacle à Troyes et dans sa périphérie, dont le Théâtre de Champagne, ancien cirque municipal, classé monument historique, spécialisé dans la programmation d'œuvres contemporaines.

- une dizaine de librairies, dont une grande librairie généraliste, Les Passeurs de Textes.

- un réseau de 10 médiathèques, réparties sur le territoire du Grand Troyes (abonnement gratuit pour les étudiants) :

www.troyes-champagne-mediathèque.fr

• À Troyes, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez le **grand quotidien régional, L'Est Eclair**, disponible en kiosque ou sur internet :

<http://www.les-est-eclair.fr/>

Vous pouvez aussi voir l'**agenda** très complet du site de l'Office de Tourisme :

<https://www.tourisme-troyes.com/agenda>



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

En 2010, la ville de Troyes a reçu le label Ville d'art et d'histoire.

• Le « bouchon de champagne », cœur historique de Troyes en forme de bouchon de champagne ! Vieux quartier exceptionnellement bien préservé, avec ses maisons à colombage et ses hôtels particuliers.

• La ruelle des Chats, la plus emblématique des rues troyennes : les chats peuvent sauter d'un toit à l'autre (dit-on) tant les maisons sont proches !

• La Cathédrale Saint-Pierre Saint-Paul, édifice religieux impressionnant par la hauteur de sa nef et par ses vitraux, parmi les plus beaux de France.

• La Maison de l'Outil et de la Pensée ouvrière, musée de milliers d'outils mettant en valeur le travail manuel.

• Le Palais épiscopal qui abrite le musée d'Art moderne de Troyes.

• L'Apothicaire de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, collection de bocaux médicaux en faïence et de boîtes en bois peint.

• L'Hôtel Juvénal des Ursins, bel hôtel particulier du XVI^e siècle avec son jardin de style Renaissance.

• Le jardin du Rocher, avec son kiosque à musique et son étang.

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.tourisme-troyes.com/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MARS :

- Les Foires de Mars, grande fête foraine parmi les plus importantes de France.
- Troyes Danse Project, pendant 3 jours, toutes les danses, tous les styles.
- Troyes Latino Festival, moments de culture latine (danse, musique, art, gastronomie).

AVRIL :

- Festival du Film Court de Troyes, festival de court-métrage destiné à la jeune création.

JUIN :

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

AOÛT :

- Festival des Arts de la rue, spectacles de rues, cirques, acrobates, fanfares, théâtre (gratuit).

SEPTEMBRE :

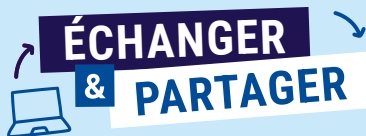
- Les **Clés de Troyes**, événement destiné à accueillir les nouveaux étudiants à Troyes (animations, raid urbain) : <http://etudieratroyes.fr/> > vivre sa vie d'étudiant > clés de Troyes
- Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- Just Classik Festival, cycle de musique classique accessible à tous, amateurs et professionnels.

OCTOBRE :

- Les **Olympiades Étudiantes**, trois sports au programme de ces Olympiades (inscriptions gratuites) : <http://etudieratroyes.fr/> > vivre sa vie d'étudiant > Olympiades Etudiantes
- **Fête de la science et Village des Sciences**, à l'Université de Technologie de Troyes.
- Festival Nuits de Champagne, grand festival de musiques d'aujourd'hui et de chant choral.

Pour en savoir plus :

<http://troyes-champagne-metropole.fr>
> se dépenser/se divertir



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

Troyes Champagne Métropole :

173 000 habitants

Ville de Troyes :

60 000 habitants

11 500 étudiants

7^e VILLE DE LA RÉGION

TROYES,

CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT
DE L'AUBE,
l'un des 10 départements
de la Région Grand Est

**RÉGION
GRAND EST,**

4^e RÉGION

D'ACCUEIL

des étudiants

étrangers en France

(31 000 étudiants
internationaux)

**Université de Technologie de
Troyes**

3 300

étudiants

dont **27%**

d'étudiants internationaux



TROYES, CLASSÉE PARMI LES VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant) **AVEC**
UN TRÈS BON SCORE POUR SON ATTRACTIVITÉ

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/grand-est-551>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org